

Janvier 2026

N° 57



LE BELIER DES SEXÉYFORGEOIS

Directeur de publication : Patrick POTTS

Rédacteurs : Daniel BORACE, Florence COX, Hélène DUMOND, Amélie KOENIG, Daniel KOENIG, Karine LERVAT, Patrick POTTS, Sarah RETIF, Jean-Jacques ZILLIOX.

Photo de couverture : Christine DRIE

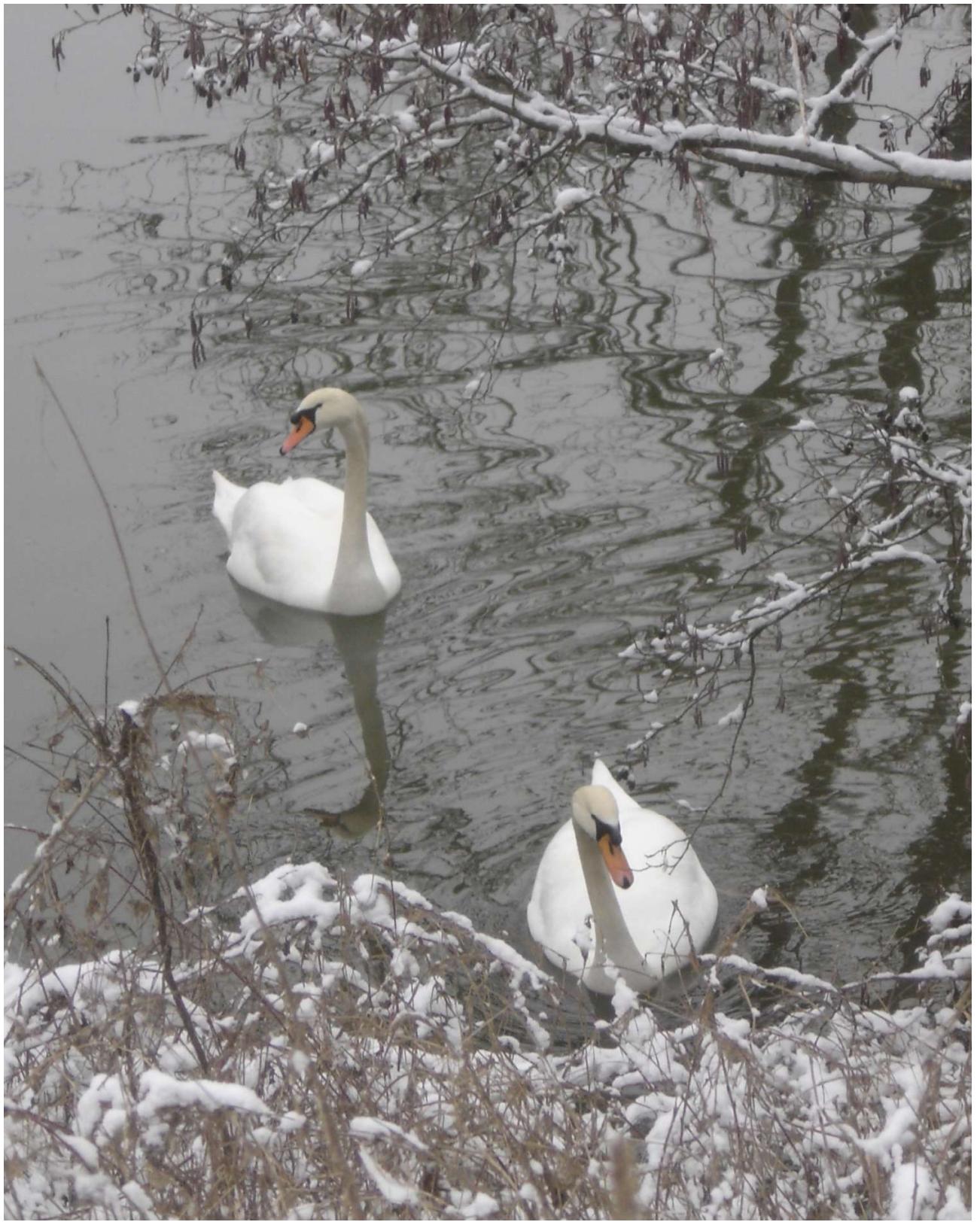
Site Internet de la commune : <http://sexeyauxforges.fr>

Page Facebook de la commune :

<https://www.facebook.com/Commune-de-Sexey-aux-Forges-538353639674445/>



mairie@sexeyauxforges.fr



SOMMAIRE

Les voeux du Maire	5
Principales délibérations du Conseil municipal	6-10
État civil	11
Béatrice GEORGE	12
Infos mairie	13-16
Flash infos : votre agence postale	17
Repas des Aînés	18
Foyer rural	19-20
Infos Communauté de Communes Moselle et Madon	21-22
Les écoles	23-25
L'association Bélier Meulson	26
Quoi de neuf dans la cabine à livres	27
Lettres de notre village : Sexey de A... à Z...	28-34
Coin nature	35-38
Recettes	39
Coin jeux et remue-méninges	40-43
Vœux du Conseil et des Personnels Municipaux	44



LES VŒUX DU MAIRE

Chères Sexeyforgeoises et chers Sexeyforgeois,

Les règles de communication en période préélectorale m'interdisent de réaliser un bilan pour 2025 et de dresser quelque perspective que ce soit.

Pour cette nouvelle année 2026, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à chacun et chacune d'entre vous et à vos familles une bonne et heureuse année !

Des vœux de santé avant tout : la santé est notre plus grande richesse et la seule qui compte vraiment. Toutes mes pensées sont tournées vers celles et ceux qui se battent pour gagner un combat contre la maladie ou un combat contre la précarité.

Mes vœux sont bien entendu également des vœux de bonheur et de réussite, et j'espère que cette année 2026, vous permettra de concrétiser tous vos projets.

J'adresse mes remerciements chaleureux à toute l'équipe municipale, à l'ensemble du personnel, aux membres du CCAS, aux membres des différentes commissions, au personnel du SIS, aux présidents et aux bénévoles des associations.

Enfin, je tiens à vous annoncer que ce mot du maire sera le dernier pour moi, car j'ai décidé de ne pas me représenter aux élections en mars prochain.

Adjoint de 1989 à 1999 sous la responsabilité de Jean-Pierre POINSARD, maire à l'époque.

À la suite de son départ pour des raisons professionnelles, je lui succède.

Je me suis efforcé, au cours de toutes ces années, de rester attentif et de répondre aux diverses sollicitations de tous les habitants.

Je suis devenu un « spécialiste des dossiers de demande de reconnaissance de catastrophes naturelles ».

Merci à tous les élus, adjoints et conseillers municipaux pour le travail accompli pendant cette période.

Merci au personnel communal qui m'a supporté durant ces années.

Merci à l'ensemble du corps enseignant pour le travail accompli.

Merci et pardon à mon épouse et à mon fils pour mes nombreuses absences et retards au cours de ces 37 ans.

Je souhaite bonne chance et bon courage à la future équipe municipale.

Belle et heureuse année 2026 !

Le Maire,
Patrick POTTS



PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 SEPTEMBRE 2025

REEMPLACEMENT DU GARDIEN DE LA SALLE POLYVALENTE

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le contrat de monsieur Franck BOUVOT, gardien de la salle polyvalente, est arrivé à son terme le 5 septembre 20225 et propose de recruter madame Anaïs THIEBAUT pour le remplacer. Le conseil municipal, décide à l'unanimité de recruter Madame Anaïs THIEBAUT Franck pour l'emploi de gardienne de la salle polyvalente selon un contrat à durée déterminée de 3 ans, à compter du 01/10/2025.

CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE POUR LE DEPLOIEMENT ET L'EXPLOITATION D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES RECHARGEABLES

Le maire explique aux membres du conseil que la convention a pour but d'autoriser la société UEM à occuper le domaine public de la commune de Sexey-aux-Forges pour déployer et exploiter des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE). Elle définit les droits et obligations des parties, notamment en termes d'installation, d'entretien et de redevances.

Il précise qu'un schéma directeur IRVE a été approuvé par le comité syndical du SDE 54 le 28 juin 2023 et validé par la préfecture de Meurthe-et-Moselle le 9 août 2023, ainsi que par la préfecture de Moselle le 13 septembre 2023. Son périmètre couvre notamment le territoire de la Communauté de Communes Moselle et Madon.

Ce document s'inscrit dans une logique de coordination et d'anticipation des besoins de maillage en IRVE du territoire afin d'assurer la meilleure adéquation possible de l'offre de recharge aux besoins des usagers.

Sur le fondement de l'article L.2122-1-1 du Code Général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), une procédure de sélection préalable a été lancée ayant pour objet de consulter les opérateurs d'infrastructures de charge de véhicules électriques et hybrides afin de connaître leurs intentions de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sur le territoire de la Communauté de Communes de Sel et Vermois, et de la Communauté de Communes Moselle et Madon et d'attribuer une convention d'occupation du domaine public ou privé communal ou communautaire. A l'issue de cet appel à initiatives privées, la société UEM a été retenue, à la suite de quoi il a été établi la présente convention sur le périmètre de la commune de Sexey-aux-Forges. La présente convention n'entend pas organiser une activité de service public. Elle vise seulement à autoriser l'occupation du domaine public pour l'exercice d'une activité d'établissement et d'exploitation d'IRVE par son titulaire. Par conséquent, elle laisse l'occupant libre de fixer les tarifs qu'il appliquera aux usagers, ne lui

confère aucune prérogative de puissance publique et ne prévoit aucun contrôle de son activité par la commune. En contrepartie de la mise à disposition des biens, l'occupant versera à la commune une redevance annuelle composée d'une part fixe et d'une part variable. Le montant de la part fixe s'élève à 300 € par place et par an pour les places à stationnement non payantes et à 500 € par place et par an pour les places à stationnement payantes. Cette part fixe fera l'objet d'une indexation annuelle sur la base de l'Indice des Loyers Commerciaux (ILC). La part variable de la redevance correspond à 5 % du chiffre d'affaires réalisé par l'occupant au titre de l'exploitation de la borne objet de la présente convention.

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), notamment son article L.2122-1-1,

Vu le Schéma directeur IRVE approuvé par le comité syndical du SDE54 le 28 juin 2023 et validé par les préfectures de Meurthe-et-Moselle et de Moselle,

Considérant que la commune de Sexey-aux-Forges souhaite favoriser la transition énergétique en facilitant le déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides sur son territoire,

Considérant que la société UEM, sélectionnée à l'issue d'un appel à initiatives privées, propose un projet conforme aux besoins identifiés dans le Schéma directeur IRVE,

Considérant que la convention prévoit une occupation précaire et révocable du domaine public, sans exclusivité, pour une durée de 15 ans, avec des obligations strictes en matière d'installation, d'entretien et de sécurité,

Considérant que les redevances perçues par la commune (part fixe indexée et part variable de 5 % du chiffre d'affaires) constituent une contrepartie équitable, Considérant que les emplacements retenus ont été choisis pour leur adéquation avec les besoins des usagers et les contraintes techniques,

Considérant que les clauses de résiliation et de contrôle garantissent la protection des intérêts communaux,

Le Conseil Municipal approuve la convention d'occupation domaniale entre la commune de Sexey-aux-Forges et la société UEM pour le déploiement et l'exploitation d'IRVE et autorise monsieur le maire à signer cette convention.

CONTRIBUTION MUTUALISEE A L'HEBERGEMENT DES ASSOCIATIONS CARITATIVES

Le maire expose que, grâce à l'investissement de nombreux bénévoles, les associations à caractère caritatif conduisent des actions précieuses en direction des publics les plus précaires. Elles apportent ainsi une contribution essentielle à la cohésion sociale du territoire.

Pour remplir leurs missions, elles bénéficient de la mise à disposition gracieuse de locaux par des communes : Neuves-Maisons et, jusqu'en 2025, Pont Saint-Vincent. L'une de ces associations, les Restos du cœur, est confrontée depuis plusieurs années à la nécessité de trouver de nouveaux locaux, ceux qu'elle occupe à Pont Saint-Vincent étant vétustes. Faute de disponibilité de locaux

municipaux, par délibération du 19 juin 2025, le conseil communautaire a validé l'acquisition par la CCMM de constructions modulaires qui seront installée à proximité du siège communautaire.

Par cette même délibération, les élus communautaires ont souhaité unanimement s'engager dans une gestion plus mutualisée et plus solidaire de l'hébergement des associations caritatives, dont l'action bénéficie à l'ensemble des 19 communes de Moselle et Madon.

A cet effet, il est proposé qu'une convention soit conclue entre les 19 communes de Moselle et Madon et la CCMM. Au terme de cette convention, chaque année à partir de 2026, la commune apporte une contribution à un fonds mutualisé, à raison de 0,30 € par habitant.

Pour l'exercice 2026, les contributions s'établiront comme suit :

	Pop totale (1^{er} janvier 2025)	Total
Bainville-sur-Madon	1 460	438 €
Chaligny	2 792	838 €
Chavigny	1 700	510 €
Flavigny-sur-Moselle	1 754	526 €
Frolois	722	217 €
Maizières	923	277 €
Maron	848	254 €
Marthemont	51	15 €
Méréville	1 306	392 €
Messein	2 013	604 €
Neuves-Maisons	6 620	1 986 €
Pierreville	299	90 €
Pont-Saint-Vincent	1 824	547 €
Pulligny	1 172	352 €
Richardménil	2 387	716 €
Sexey-aux-Forges	731	219 €
Thélod	253	76 €
Viterne	751	225 €
Xeuilley	971	291 €
Total	28 577	8 573 €

Le conseil communautaire délibérera chaque année pour constater le produit total du fonds mutualisé et en déterminer l'affectation, au regard des associations caritatives en activité et des locaux publics mis à disposition à titre gracieux.

Pour l'année 2026, le fonds sera affecté comme suit :

Montant total du fonds : 8 573 €

Montant affecté à la commune de Neuves-Maisons, au titre des locaux mis à disposition du Secours populaire français : 50% du montant total, à savoir, 4 286,50 €.

Montant affecté à la CCMM, au titre des locaux mis à disposition des Restos du Cœur : 50% du montant total, à savoir, 4 286,50 €.

Le conseil municipal approuve la convention de contribution mutualisée à l'hébergement des associations caritatives et autorise le maire à la signer.

RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION A LA CERTIFICATION PEFC

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la nécessité pour la Commune d'adhérer au processus de certification PEFC afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties éventuellement demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs concernant la Qualité de la Gestion Durable.

Il informe le conseil municipal que le coût pour la commune est de 370,12 € pour la période 2025-2030.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de s'engager pour une durée de 5 ans et pour l'ensemble de la forêt communale à :

- Respecter et faire respecter la réglementation applicable en forêt et les règles de gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003- :2016) consultables sur le site de PEFC France ou sur simple demande auprès de PEFC Grand Est.
- Accepter les visites de contrôle en forêt par PEFC Grand Est et l'autorise à titre confidentiel à consulter à titre confidentiel tous les documents, que la commune conserve à minima pendant 5 ans, permettant de justifier le respect des règles de gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1 :2016) en vigueur.
- Accepter le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence les règles de la gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1 :2016) sur lesquelles la commune s'est engagée pourront être modifiées. Une fois informée de ces éventuels changements, la commune aura le choix de poursuivre son engagement, ou de résilier son adhésion par courrier adressé à PEFC Grand Est.
- Mettre en place les actions correctives qui lui seront demandées par PEFC Grand Est en cas de pratiques forestières non conformes, sous peine d'exclusion du système de certification PEFC.
- Accepter que sa participation au système PEFC soit rendue publique, par le partage de son nom, de son numéro de licence, et de la date de fin de son adhésion.
- En cas de modification de sa surface (achat/vente, donation...) informer PEFC Grand Est dans un délai de 6 mois et fournir les justificatifs nécessaires. Informer le nouveau propriétaire de sa certification PEFC et l'inviter à prendre contact avec PEFC Grand est.

Séance du 14 novembre 2025

DESTINATION DES BOIS DES PARCELLES 26, 33 ET 34

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe comme suit la destination des produits issus de la parcelle 26 inscrite à l'état d'assiette 2026 :

- Partage en nature des bois entre les affouagistes sur la saison 2025/2026 et 2026/2027 ;

- Désigne comme garants d'affouages : messieurs Daniel KOENIG, Ghislain PAYMAL et Philippe TROTOT ;
 - Fixe le délai d'exploitation au 30/09/2027.
- Fixe comme suit la destination des produits issus de la parcelle 33 inscrite à l'état d'assiette 2026 :
- Partage en nature des bois entre les affouagistes sur la saison 2027/2028 ;
 - Désigne comme garants d'affouages : messieurs Daniel KOENIG, Ghislain PAYMAL et Philippe TROTOT ;
 - Fixe le délai d'exploitation au 30/09/2028.
- Fixe comme suit la destination des produits issus de la parcelle 34 inscrite à l'état d'assiette 2026 :
- Vente bois sur pied au printemps 2026.





ÉTAT CIVIL

Décès

HEMMER Sandrine

28/02/2025

GEORGE Béatrice

14/07/2025

SCHANFELAER Frédéric

04/12/2025



Mariages



WERY Rudy et DRIE Estelle

07/06/2025

Naissances

BINCTEUX Talya

28/04/2025

BOURGON Pablo

02/06/2025

GUERY Achille

22/12/2025



Nouveaux habitants

M. KUSIOR et Mme BOYARD

1, chemin de Maizières

Mme MENAOUM Madison

6, route de Pont-St-Vincent

M. GOGUET et Mme DE SAN LAZARO PENALUER

9, rue de la Mine



Béatrice GEORGE

Comme toute publication, notre revue municipale mobilise une équipe de rédaction habituellement présentée en page 2.

Chaque membre y assume sa part des différents articles, sans oublier la charge essentielle de relecture et de validation de l'ensemble : une tâche importante, détachée de l'écriture proprement dite et assumée jusque-là avec rigueur et compétence par Béatrice.



La moindre erreur orthographique, la moindre tournure syntaxique mal venue, la moindre distorsion expositive, la moindre rupture illogique de narration, la moindre dissonance temporelle, le moindre hiatus de mise en forme, rien n'échappait à son œil scrutateur.

Mais sa maladie l'avait déjà empêchée de participer à l'édition du n° 56 de juillet 2025 du Bélier des Sexeyforgeois.

Pour la publication de ce n° 57, il nous a bien fallu ajuster nos pratiques : le nom de Béatrice GEORGE n'apparaît malheureusement plus dans la liste des rédacteurs.

Sa disparition prématuée ce 14 juillet 2025 a profondément affecté tous les membres du conseil municipal et le personnel de la mairie.

Elue depuis 2008, Béatrice a assumé la fonction de conseillère municipale sur trois mandats consécutifs. Elle s'est ainsi investie dans la commission communication mais également dans la commission cadre de vie où le concours des maisons fleuries lui tenait particulièrement à cœur. Sa participation dans le CCAS la voyait s'engager dans l'organisation de l'annuel repas des Aînés et participer régulièrement au dressage des tables le samedi ainsi qu'au service en salle le dimanche, sans manquer bien sûr de partager pleinement la joie de vivre de cet après-midi festif !

Par ailleurs, en tant que membre de l'E3M, l'école de musique de la CCMM, nous la découvrions avec plaisir, excellente guitariste, lors des concerts donnés dans la commune.

C'est souvent à leur disparition que l'on mesure pleinement, ce qui est alors considéré comme allant de soi, l'importance de la place occupée par nos proches. Béatrice en est la confirmation.

Béatrice, qui a choisi d'être inhumée à Martigny-les-Bains a ainsi définitivement quitté notre commune, nous y laissant le souvenir de son engagement discret mais efficace.

Avec une pensée particulière pour Daniel son compagnon et pour leurs enfants Hélène et Antoine, dont nous mesurons pleinement la profondeur de l'épreuve qu'ils doivent surmonter aujourd'hui.



Les élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

➔ S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales.

- L'inscription est possible jusqu'à 6 semaines du scrutin.
- Pour les élections municipales 2026, il sera possible de vous inscrire sur les listes électorales **en mairie jusqu'au 6 février 2026**

en ligne jusqu'au 4 février 2026, directement par internet sur le site service-public.fr.

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

- Vous pouvez vérifier vous-même votre situation électorale directement en ligne.

Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chacun d'entre vous peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur [ce lien](https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale) :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

➔ UN SCRUTIN PAR LISTES PARITAIRES

Pour notre commune, ce sera une innovation, nous voterons :

- par listes : La liste est bloquée, votre voix ira à l'ensemble des colistiers de la liste. Il ne vous sera donc plus possible de rayer un nom ou d'en ajouter un autre sous peine de nullité de votre bulletin.
- par listes paritaires : Exception admise pour maire et 1^{er} adjoint, l'alternance femme/homme doit est strictement respectée

➔ CONSTITUTION DES LISTES

15 conseillers composent notre conseil municipal. Toutefois les listes pourront présenter 17 noms (soit deux conseillers potentiellement suppléants au cours du mandat) ou seulement 13 noms (dans ce cas le conseil est réputé complet avec 13 membres tout au long du mandat).

Forêt communale et affouages

Le plan d'aménagement de notre forêt communale prorogé depuis plusieurs années a pris fin en 2025. Dans l'attente du nouvel aménagement, nous ne pouvons pas connaître avec certitude les volumes présumés réalisables à venir dans la forêt communale.

Compte tenu de ces éléments nous avons décidé en conseil municipal, avec prudence, de distribuer moins de bois sur les prochaines années. Pour les exercices à venir 2026/2027 et 2027/2028 la parcelle 26 sera mise en exploitation par moitié. De plus pour l'accès à la parcelle, celui-ci se fera par la forêt domaniale sous application d'une convention établie par le technicien forestier ONF. Les détails seront communiqués lors du tirage au sort.

La saison 2027/2028 verra la mise en exploitation la coupe N°34 pour la distribution de bois de chauffage aux affouagistes.

Nous en profitons pour rappeler à tous que l'affouage est nominatif et que la signature du contrat d'exploitation est obligatoire.

L'adjoint délégué
Daniel KOENIG

Stationnement rue du Lieutenant Excoffier

Lors de la création des places de stationnement dans la rue du Lieutenant Excoffier, la question du traitement des îlots les délimitant s'est posée. Un temps envisagé, leur remplissage en béton ou en pavés a été éliminé car jugé trop minéral. L'option de leur végétalisation finalement retenue a été confiée par le maître d'œuvre à une société paysagère. Les plants installés n'ayant pas passé le premier hiver, la municipalité a demandé leur remplacement au titre de la garantie de reprise. Un refus motivé par les traces de roulage sur leurs plantations nous a été opposé.



Les seuls plants de Céanothe Blue ayant survécu au premier hiver ont été réimplantés au pied du panneau de signalisation.

La commission cadre de vie a envisagé plusieurs solutions à réaliser par nous-mêmes. Dans le but d'empêcher le chevauchement des îlots au sol, l'idée de les signaler par un repère assez haut pour faciliter les manœuvres de stationnement a guidé la réflexion. Le choix retenu d'implanter une pierre dressée support d'une végétation grimpante s'est finalement heurté à des critères de coût et de poids des dix pierres levées à installer. La solution de repli s'est portée sur la mise place de pots verticaux en polyéthylène bleu (Ral 5010, en référence au choix de la commune pour ses aménagements). Jean-François Gaudry, notre employé municipal les a installés et mis en terre les plants achetés chez Duval à Ceintrey, habituel fournisseur de la commune.



Leur implantation maintenant terminée doit certainement vous aider dans vos manœuvres de stationnement. A la satisfaction de tout le monde... sans nul doute.



Terrain multi-activités

Le terrain multi-activités sis à l'entrée du village côté Pont-Saint Vincent, surface bitumée entourée d'un haut grillage, équipée et marquée au sol pour basket, hand ball, tennis, est toujours resté en accès libre pour favoriser la pratique de ces diverses activités. Un terrain bénéficiant ainsi d'une fréquentation soutenue à la satisfaction de ses usagers. En outre, une surface de 1600m² périodiquement utilisée pour des manifestations diverses : St Jean, marché des producteurs... utilisation ayant justifié un large accès temporaire pratiqué, côté terrain enherbé, dans la clôture grillagée.

Ce terrain multi-activités a récemment dû faire l'objet d'une rénovation devenue nécessaire au fil des temps.

Initialement envisagées comme un simple remplacement du grillage de clôture, une reprise de fissures du sol et un rafraîchissement des marquages au sol, les solutions retenues ont vite évolué compte tenu des expertises effectuées et des demandes formulées par le conseil municipal. Ainsi la perspective d'un aménagement global de l'ensemble constitué sur le secteur par la salle polyvalente, le parking, la maison éclusière, l'atelier municipal, la benne à déchets verts et le terrain lui-même a été évoqué par la commission créée à cette fin.

La poursuite de cette réflexion intégrant en outre un tronçon de la piste cyclable CCMM et l'accès à l'étang de la Bécasse fauchée reste assujettie à la cession définitive des propriétés de VNF (Voies Navigables de France) à la commune.

Ce projet à venir n'a pas empêché la remise en état du terrain multi-activités, travaux de maintenance urgents et n'obéissant aucunement l'intégration de la structure dans l'ensemble à définir.

L'occasion également d'en améliorer l'accès par l'ouverture d'un large portail côté parking et d'une porte de service côté maison éclusière.

Les devis présentés ont ainsi été retenus :

Entreprise Thiriet : Rainurage de la couche de bitume existante et pose d'un nouvel enrobé.

Entreprise TPM : Remplacement du grillage - Crédation d'un portail et d'un second portillon - Remise en état du portillon existant

Entreprise AD2S ; Traçage au sol réglementaire des terrains de hand, basket et tennis pour un total 58 158,55 H.T.

Le département de Meurthe et Moselle a subventionné ces travaux à hauteur de 5 000 € au titre du fonds de solidarité des communes et la CCMM à hauteur de 20 200 € dans le cadre du pacte financier de maîtrise budgétaire conclu en 2023.

Notre participation à hauteur 32 958,55€ a complété le financement des travaux à présent réalisés.



Création de trottoirs

Les travaux de la mise en sécurité et la création de trottoirs dans les rues des Champs et de Haule sont maintenant terminés.

Ceux de la rue de la République vont être réalisés au cours du 1^{er} semestre 2026

Coût total des travaux : 32 956,90€ HT soit 39 548,48€ TTC.

Le conseil Départemental nous a octroyé une subvention de 17 200 € au titre des amendes de police et une subvention de 9 165 € au titre du fonds de solidarité des communes.

LE PERMIS DE LOUER

Lutte contre l'habitat indigne : la CCMM intensifie son action

Depuis janvier 2023, la communauté de communes Moselle et Madon a instauré une autorisation préalable de mise en location, habituellement appelée permis de louer. Cette disposition concerne la totalité de la zone urbanisée de notre commune.

Le permis de louer permet un regard sur l'état du parc immobilier locatif privé, en ciblant en priorité les zones plus sensibles et surtout à lutter contre les marchands de sommeil.

Pour rappel, les demandes sont traitées par le service habitat qui s'assure que les diagnostics obligatoires dans le cadre de la location sont bien effectués puis il réalise une visite du logement.

Si un bien présente un risque pour la sécurité ou la salubrité, la CCMM peut imposer des travaux ou, seulement dans les cas les plus extrêmes, refuser la mise en location.

Les propriétaires bailleurs qui ne solliciteraient pas le permis de louer ou qui loueraient malgré un refus s'exposent à des sanctions : inscription des biens sur la base des logements non décents entraînant la perte des aides de la CAF et des amendes de montants variables fixés par la CCMM en fonction des manquements et après un délai d'un mois de concertation.

Cette surveillance accrue devrait, à terme, permettre la rénovation des logements locatifs non décents sur le territoire.

A noter que plusieurs dispositifs d'aides financières peuvent accompagner les bailleurs dans leurs projets de travaux.



FLASH INFOS... VOTRE AGENCE POSTALE.

Vous avez un compte à la Banque Postale ?

Sachez qu'il vous est possible de retirer et de déposer la somme de 500 € par semaine pour un compte joint ou individuel et 500 € pour un compte épargne.

Un conseiller est à votre disposition au **03 83 47 81 86**.

À compter du 1^{er} janvier 2026, le prix du timbre (lettre verte) passera à 1,52 €.

NOUS VOUS RAPPELONS LES SERVICES DE VOTRE AGENCE :

- ❖ Retrait et envoi de lettres recommandées,
- ❖ Remise et envoi de colis,
- ❖ Envoi de plis simples, en sachant que les lettres partent le jour même (sauf mardi et jeudi : départ le lendemain),
- ❖ Vente de timbres, colissimo (France et Étranger), enveloppes « Prêt à poster » et lettres suivies,
- ❖ Retrait d'espèces et versements,
- ❖ Versement de chèques sur un compte épargne ou courant,
- ❖ Achat de cartes téléphoniques.

Disponible également à l'agence :

- ❖ Vente des cartes du Foyer Rural
- ❖ Dépôt des règlements pour le journal **l'EST RÉPUBLICAIN**
- ❖ Sacs jaunes de tri

Horaires d'ouverture de l'agence postale :

Les mardi et jeudi de 15h30 à 18h00

Les mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 11h30



REPAS DES AÎNÉS



Ce dimanche 09 novembre, la salle polyvalente a retrouvé sa traditionnelle animation pour le rendez-vous du Repas des aînés de la commune. Avec l'absence regrettée de Béatrice, membre du CCAS particulièrement engagée dans la réussite de cette habituelle manifestation, qui nous a quittés au mois de juillet dernier et dont le souvenir nous a accompagnés tout au long de cette journée. Avec la présence remarquée de notre doyenne, Jeanine DROUOT, centenaire depuis le 13 juin et toujours habitante du village.

Le traiteur « Les Agapes », de nouveau retenu cette année, nous a concocté un repas apprécié par tous. Depuis les délicieuses réductions de l'apéritif jusqu'au Fantastik dessert de mangue, avec au passage, la crêpe au saumon de l'entrée et le magret de canard au poivre d'Asam, mitonné au pinot noir - tout était parfait. Priorité donnée à la qualité des produits locaux : les vins des côtes de Toul - Leucquois, Auxerrois et Pinot noir - ont harmonieusement accompagné les saveurs proposées. Chacun s'est régalé et a apprécié le service efficace et avec le sourire de Florence, Emilie et Pascale, épaulées dans leur tâche par Julien et Timéo jeunes volontaires du village ayant répondu :

« Les Gueules d'Atmosphère » d'Evelyne, Dan et Gilou, dorénavant habitués de cette manifestation, ont assuré une animation variée avec l'adhésion et la complicité de nombreux convives. Démarrée à midi, la journée a paru bien courte lorsqu'à 19 heures il a fallu se résigner à interrompre la fête.



Daniel BORACE



FOYER RURAL

De beaux moments partagés pour Halloween et Noël au village.

Cette année encore, les animations d'Halloween puis de Noël ont rencontré un vif succès dans notre village.



Petits et grands ont répondu présents pour partager ces moments festifs et créatifs. Pour Halloween, les enfants ont d'abord participé à un atelier de réalisations manuelles : décos, dessins, citrouilles et petits bricolages ont pris forme sous leurs doigts.



Les sourires étaient au rendez-vous, tout comme l'enthousiasme des nombreux participants. À l'issue des activités, un goûter convivial a été offert.

Très apprécié par les enfants, il a également été un agréable moment d'échanges pour les mamans et les familles présentes.



L'ambiance chaleureuse et la bonne humeur ont largement contribué à la réussite de l'après-midi. L'animation de Noël a, elle aussi, permis aux enfants de laisser libre cours à leur imagination avec de nouvelles créations sur le thème des fêtes. Là encore, la participation a été nombreuse et le goûter partagé a réuni tout le monde autour de douceurs et de rires. Un grand merci à tous les bénévoles, parents et enfants qui ont contribué à ces beaux instants de convivialité. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles animations !



Sarah RETIF

Halloween

Christine PICARD correspondante de l'Est Républicain pour la commune a vu son article écourté lors de sa parution.

Le voici dans son intégralité, avec notamment un passage sur l'ancienneté de cette tradition.

Sexey-aux-Forges

Sexey-aux-Forges Défilé de sorcières

Halloween ! Pour l'occasion, des ateliers créatifs avec Emilie et Sarah du Foyer Rural ont permis aux enfants de réaliser des décos originales pour la maison. Puis, on se retrouve tous dans la cour de l'école, sorcières, squelettes, momies, citrouilles et magiciens, pour un grand goûter ponctué de danses et de chansons. Et le moment d'aller sonner aux portes en proposant " un bonbon ou un sort " arrive enfin. Encadrés par les parents, les enfants déguisés arpencent bruyamment les rues du village, frappent aux maisons où beaucoup d'habitants, déguisés, ont joué le jeu d'Halloween en habillant leurs habitations et leurs jardins de fantômes, toiles d'araignée et citrouilles sculptées ou bougies. Quand la joyeuse troupe arrive au château, une vilaine sorcière leur a même préparé une soupe aux cailloux ! Et c'est les poches bien pleines de bonbons, et la tête remplie de souvenirs que tous vont s'en retourner heureux chez eux.

Têtes grimaçantes

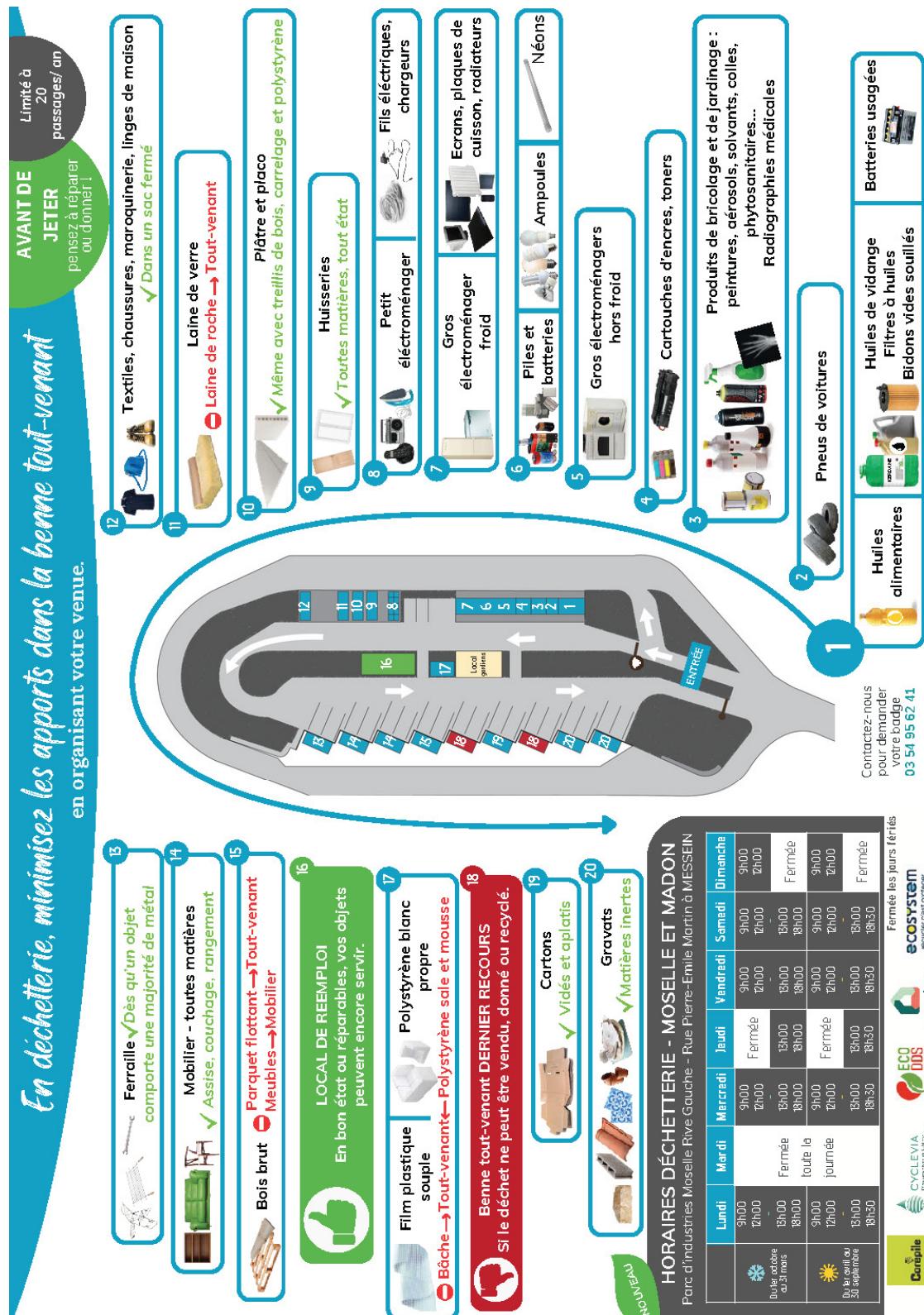
Nos anciens fêtaient aussi le 31 octobre. Avant la guerre, François et Marie se souviennent des têtes découpées dans des navets, rutabagas et surtout dans des betteraves (appelées 'lisettes'), car citrouilles et potirons ne se trouvaient guère à l'époque. Les gamins se faufilaient en cachette dans la grange de M. Drouot, agriculteur, pour y prendre quelques grosses betteraves fourragères destinées au bétail. Puis, à la maison, la betterave, la racine vers le haut pour figurer le chapeau, était découpée d'yeux, d'un nez, d'une horrible bouche, et creusée difficilement à la cuillère. Une bougie allumée était déposée à l'intérieur et, posée sur la fenêtre, la superbe tête de betterave grimaçante devait repousser l'obscurité, les fantômes et le mauvais sort.





INFOS : CCMM

Plan de fonctionnement de la déchetterie



ATELIERS PERSONNES ÂGÉES

Gratuit
sur inscription

2026

DANSE RYTHME THÉRAPIE

Retrouver mobilité, équilibre et bien-être mental dans une ambiance ludique et conviviale. Atelier ouvert aux plus de 60 ans, adapté aux plus fragiles.

Lieu Chaligny

Groupe • 12 personnes maximum

Animé par Lison Le Magueresse, animatrice en danse rythme thérapie.

Dates • Mardis du 20 janv au 23 juin (séance d'1h30)

LES PETITS PLAISIRS PAPIERS

Autour du papier, créer cartes et carnets uniques avec des gestes simples. Un moment de partage en petit groupe, accessible à tous, dans une ambiance sereine.

Lieu Malzières

Groupe • 10 personnes maximum

Animé par Laëtitia BRIDET, art-thérapeute certifiée

Dates • Vendredis du 09 janv au 27 mars (séance de 2h)

GYMNASTIQUE SENSORIELLE

Pratique douce, assise ou debout, qui améliore équilibre et coordination, soulage les douleurs et apaise les tensions.

Lieu Xeuilley et Méréville

Groupe • 12 personnes maximum

Animé par Isabelle Dubois-Ferte, praticienne en pédagogie perceptive méthode Danis Bois (fasciathérapie)

Dates • Lundis de janv à mars et mardis d'oct à déc (séance d'1h15)

LE PLAISIR DES SENS

Stimuler ses facultés sensorielles grâce à des expériences ludiques et variées, afin de préserver son autonomie et cultiver curiosité, plaisir et bien-être.

Lieu Viterne

Groupe • 10 personnes maximum

Animé par Lola AUBRY psychomotricienne

Dates • Jeudis du 05 mars au 30 avril (séance de 2h)

BIEN VIEILLIR – ÉQUILIBRE

Développer et entretenir son équilibre pour prévenir les chutes, les contrôler et s'en relever. Pour préserver son autonomie et allonger son temps d'indépendance.

Lieu A définir

Groupe • 15 personnes maximum

Animé par le Comité Départemental EPGV (Education Physique et Gymnastique Volontaire)

Dates • 12 séances d'1h

FÊTE DU JEU SÉNIORS

Rendez-vous au pays de la mémoire ! Jeu zen et convivial à partir d'énigmes à résoudre.

Lieu Ludothèque La Filoche

Animé par la ludothèque

Date • Mardi 26 mai de 14h à 17h à la Filoche

ATELIERS NUMÉRIQUES

Ateliers informatiques collectifs sur différentes thématiques, et accompagnements individuels sur rendez-vous.

Lieu Espace multimédia la Filoche

Groupe • 8 personnes maximum

Animé par l'espace multimédia

Dates • Contacter la Filoche au 03 83 50 56 60

BIEN ÊTRE AU RENDEZ-VOUS

Sortir de chez soi grâce à un atelier relaxant, joyeux et ressourçant avec 3 approches : la sophrologie, la pensée positive et la rencontre avec la nature (sylvothérapie)

Lieu Messein et Bainville-sur-Madon

Groupe • 10 personnes maximum

Animé par Valérie Hehn, sophrologue, animatrice en

sylvothérapie, créativité et pensée positive

Dates • Mercredis d'avr à juil et lundis de sept à déc (séance d'1h30)

Pour tout renseignement et inscription :

CIAS Moselle et Madon - LEMM

2, place des Tricoteries 54 230 Chaligny

Tél : 09 74 36 04 50

Carsat

INERIS

CIAS
Centre Intercommunal
d'Action Sociale
moselle



LES ÉCOLES

Les vendanges pédagogiques à Lucey le 9 octobre 2025

Le 9 octobre 2025, nous avons pris le bus pour Lucey, petit village près de Toul.

On a commencé avec des activités autour du goût. On a goûté plein d'aliments : différentes sortes de raisin, de jus de fruits (pamplemousse, citron, pommes), du cacao, du sel, du sucre.

On a dit comment c'était : amer, acide, sucré, salé.

Ensuite, on a senti des produits : ils sont tous fabriqués avec du raisin ! On a donc senti du vin, du jus de raisin, de la crème, de l'alcool, du vinaigre.

On nous a ensuite expliqué comment le pressoir fonctionnait.

A l'intérieur, il y a de gros ballons qui se gonflent pour écraser les baies : c'est comme ça qu'on obtient le jus de raisin qui tombe dans un bac !

Le jus de raisin est enfin mis dans les cuves pour fermenter. On peut voir la hauteur du liquide qui fermente : les levures mangent le sucre et le liquide fermente. Il se transforme en vin.

Autrefois, dans les cuves en bois, la petite trappe en bas permettait aux enfants de rentrer à l'intérieur de la cuve pour la nettoyer.

On a pique-niqué avec toute l'école et on a joué ensemble sur le terrain de sport !



Après le repas, on a visité les vignes pédagogiques. On a vu que la vigne est toujours installée dans les pentes pour qu'elle puisse profiter du soleil. On a appris que la taille du tronc donne son âge : plus le tronc est gros, plus il est âgé.

Si les pieds de vigne sont espacés, la vigne est jeune (parce qu'il faut de la place pour faire passer le tracteur qui récolte le raisin). Si les pieds de vignes sont serrés, la vigne est vieille (parce qu'avant c'étaient les vendangeurs qui récoltaient le raisin à pied).

On a récolté du raisin avec un petit sécateur appelé épinette. On a ensuite transporté le raisin dans une hotte qu'on a portée chacun son tour jusqu'au pressoir ancien.

On a même pu goûter des grains de raisin : le raisin était délicieux.

Arrivés au pressoir ancien, on a mis du raisin dedans. On a installé les pièces de bois par au-dessus. Cela étant, on a poussé la manivelle chacun à notre tour pour écraser le raisin. Le jus a fini par couler dans le bac.

Quand on a démonté le pressoir, on a vu un gâteau : c'est ce qui reste du raisin après son passage dans le pressoir. Ce sont des déchets : les peaux et les rafles (tiges).

Tourner la manivelle, ce n'était pas facile !

De retour à l'école, notre expérience de la fermentation

On a rapporté de Lucey une bouteille de jus de raisin. On a placé un ballon sur la bouteille comme pour la fermer et on l'a placée sur le meuble en classe.

La maîtresse nous a demandé de faire un premier dessin d'observation.

Elle nous a demandé de faire un nouveau dessin d'observation : une heure après, le ballon avait bien gonflé.

Le ballon avait bien gonflé parce que les levures avaient mangé le sucre.

Le vélo, c'est super chouette !

C'est Jean-Yves, le jeudi, qui vient nous retrouver à l'école de Sexey-aux-Forges dans la cour pour notre projet vélo.

Il nous a déjà appris à enjamber notre vélo, à en faire le tour, à nous déplacer à pied avec le vélo. Nous avons fait de la draisienne sur un parcours en prenant de l'élan depuis le préau dans la pente jusqu'au portail. C'était un slalom et on devait freiner quand on voyait le plot vert et s'arrêter au plot rouge.

Ça nous a vraiment plu : on adore le vélo !

La classe de CP-CE1



Projet vélo



Sensibilisation éco citoyenne autour du tri des déchets (intervention de la Covalom)

À l'école, pour réinvestir les apprentissages et motiver la mise en œuvre des savoir-faire, les élèves s'engagent dans des projets.

Projet Cross-country



Découverte du village, du patrimoine local et travail sur la cartographie.



Commémorations du 11 novembre 2025



Sortie ornithologique à Sion



Vendanges pédagogiques à Lucey

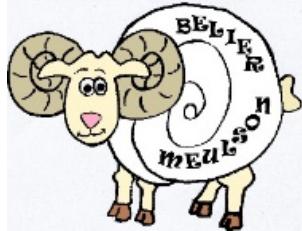




LE BÉLIER MEULSON

Une fin d'année bien remplie pour l'association Bélier Meulson !

Alors que l'année 2026 approche à grands pas, l'association Bélier Meulson clôture 2025 avec le sourire et beaucoup de fierté ! Retour sur quelques moments forts de cette fin d'année et petit aperçu de ce qui nous attend en 2026.



Un loto qui a fait carton plein

Le **17 octobre**, la salle polyvalente de **Sexey-aux-Forges** a fait le plein à l'occasion de notre traditionnel **loto**. Petits et grands sont repartis ravis, les bras chargés de lots généreusement offerts par nos partenaires, dans une ambiance conviviale et festive. Un immense merci à tous les participants, bénévoles et donateurs qui ont contribué à la réussite de cette belle soirée !

Des petits menuisiers au service de Noël

Depuis plusieurs semaines, nos jeunes artistes et bricoleurs s'activent pour donner vie à la **magie de Noël** dans les rues de **Maron**. À coups de marteaux, de pinceaux et de paillettes, ils ont fabriqué et installé les décos du village. Une belle initiative collective, mêlant **travail du bois, peinture et imagination**, qui permet aux enfants de s'investir pour leur commune et de participer activement à la vie locale.

Une belle reconnaissance pour notre engagement écologique

Nous avons l'immense plaisir d'annoncer que l'**association Bélier Meulson** a reçu le **diplôme du "pique-nique ami de la nature et de l'Homme"** lors d'une cérémonie officielle, le **vendredi 19 décembre à 18h, à la salle polyvalente de Maron (salle Michel Thirion)**.

Ce prix récompense 20 enfants âgés de 6 à 12 ans, encadrés par notre équipe, pour leur participation exemplaire à ce défi écologique porté par le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine. Grâce à leur créativité et leur rigueur, ils ont su conjuguer plaisir et respect de l'environnement, dans le cadre d'un pique-nique responsable sur les pâts de **Sexey-aux-Forges**.

Rendez-vous en 2026 !

L'année prochaine s'annonce tout aussi dynamique. Nous vous donnons rendez-vous en **mars** pour notre **assemblée générale** : un moment important pour faire le point ensemble, échanger sur nos actions passées et celles à venir. Nous espérons y **voir de nombreux adhérents**, curieux, engagés, ou simplement désireux d'en savoir plus sur les coulisses de l'association !

Et dès **février**, nous retrouverons les enfants pour le **centre aéré pendant la première semaine des vacances scolaires**, sans oublier les **mercredis récréatifs** et toutes les animations à venir !

D'ici là... Toute l'équipe de **Bélier Meulson**, ses salariés, ses bénévoles, ainsi que les membres du bureau et du conseil d'administration, vous souhaitent de **très belles fêtes de fin d'année** ! Que 2026 vous apporte joie, énergie et de beaux moments partagés.

À très vite !

Justine LIEGEOIS



Quoi de neuf dans la cabine à livres ?

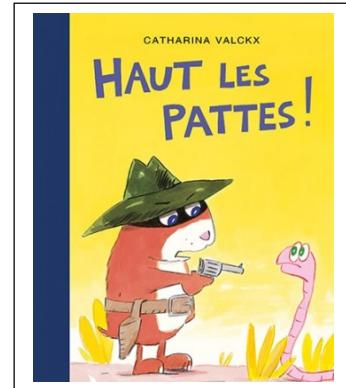
Nouvelle sélection des pépites que l'on peut retrouver dans la cabine à livres du village (située place de la République). Belles découvertes et bonne lecture !

Haut les pattes !

Catharina VALCKXX (2010) *Enfant dès 3 ans*

Papa se désole car son fils Billy ne deviendra pas un superganster ! Pourtant, il lui fournit une panoplie complète et lui donne sa première leçon de bandit ! Tout un programme !

Un livre hilarant pour les plus jeunes. D'autres titres suivent avec les mêmes personnages... pour le plaisir des petits...et des grands !

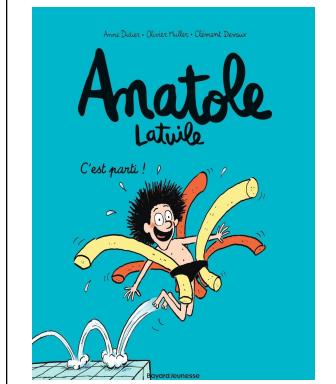


Anatole la tuile

Anne Didier, Olivier Muller, Clément Devaux *Enfant dès 7 ans*

Avec ses cheveux en pétard et une idée de bêtise à la seconde, Anatole enchaîne les catastrophes à une cadence endiablée.

Parce que lire c'est aussi rire et qu'avec Anatole, on n'arrête pas !

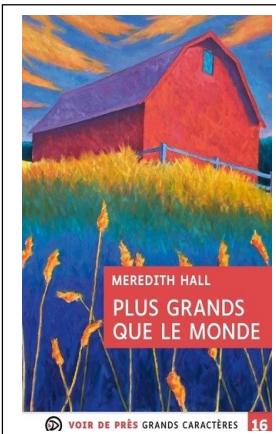


Plus grand que le monde

Meredith HALL (2024) *Adulte*

Dans la campagne du Maine, une famille unie vit paisiblement jusqu'à ce qu'un drame terrible vienne bouleverser leur équilibre.

Cette saga familiale dans l'Amérique des années 30 est remplie de poésie, de beauté et de grâce.



Amélie KOENIG



S... comme Serment...

Un serment ! En quoi le village est-il concerné par un quelconque serment ?

Et de quel serment peut-il s'agir ?

Nous en connaissons certains bien répertoriés :

Le serment d'Hippocrate prononcé par les médecins... Le serment de Gallien prêté par les pharmaciens... Historiquement, le serment des Horaces, immortalisé par le tableau de David... Historiquement toujours, le serment de Strasbourg, en 842, témoignant du premier usage de la langue française dans un document officiel...

Ou encore, le serment du Jeu de Paume, acte fondateur de la démocratie française.

Eh ! bien ! ... Pour anecdotique qu'il puisse paraître, le contenu d'un serment prêté par les élus municipaux de l'époque, apparaît in-extenso dans les comptes-rendus de certains conseils municipaux... Nous constatons alors, qu'à l'instar des actuels présidents des USA prêtant serment sur la bible, les maires et adjoints, le jour de leur élection par les conseillers municipaux et selon un rituel bien établi, devaient, à une époque aujourd'hui révolue, prêter serment.

Ainsi la prestation de serment rapportée dans le compte-rendu de la Séance du 28 août 1870 :

Prestation de M. DUPREZ Adjoint (serment)

Ce jourd'hui vingt-neuf août 1869 à midi.

Le Conseil municipal de Sexey-aux-Forges s'est réuni en vertu de l'autorisation de M. le Préfet de la Meurthe en date du 23 août courant.

Etaient présents :

MM. MESSIN, Maire ; LOQUIER François ; DUPREZ Charles ; PEPIN Victorin, TANGUIER François, Guion de SAINT-VICTOR.

Vu l'arrêté préfectoral, sous la date sus-rappelée, par lequel M. DUPREZ Charles M^e est nommé Adjoint en remplacement de M. LOCQUIER François démissionnaire.

*M. MESSIN, Maire, a déclaré la séance ouverte et a invité M. DUPREZ à prêter le serment présent.
A l'interpellation de M. le Maire, M. DUPREZ s'est levé et s'est prononcé en ces termes.*

JE JURE OBEISSANCE à la CONSTITUTION et FIDELITE à l'EMPEREUR.

*De tout quoi, avons dressé le présent procès-verbal que les membres présents ont signé avec nous.
A SEXEY-AUX-FORGES, les jours, mois et an avant dits.*

Signé : MESSIN ; LOQUIER ; DUPREY ; PEPIN ; TANGUIER François ; Guion de SAINT-VICTOR

Notons ici l'allégeance inconditionnelle à l'autorité supérieure et l'acceptation d'une totale sujexion à la personne de l'Empereur proclamées lors de cette intronisation officielle dans la fonction...

T... comme Taureau...

Pourquoi le taureau ? Rien à voir avec le culte traditionnel de l'animal dans le pourtour méditerranéen... rien à voir avec le minotaure crétois... rien à voir avec les manades camarguaises... rien à voir avec les ganaderias andalouses... rien à voir avec les taureaux de la St Firmin dans les rues Pampelune... rien à voir avec les corridas... rien à voir avec la tauromachie...

Plutôt ici, une pratique en lointain rapport avec l'existence aux temps féodaux du taureau banal... banal au même titre que le four banal mis à disposition de la population pour la cuisson du pain...

A l'époque où l'insémination artificielle n'existe pas, la seule reproduction naturelle prévalait pour développer son cheptel. Une pratique néanmoins officiellement organisée, un éleveur se voyant confier la responsabilité d'entretenir le taureau reproducteur du village.

Ce qui posait quelquefois des problèmes, comme en témoigne la délibération ci-dessous.

Séance du 15 août 1871

Présents : MM MESSIN, LOQUIER Charles, LOQUIER François, CONVARD Auguste, PEPIN Victorin, LOUVIOT Dominique, SIDO Antoine et BOUF Théodore - Absents : M TANGUIER François et Guion de SAINT VICTOR ;

Considérant que par procès-verbal d'adjudication publique en date du 21 juillet 1868, approuvé le 21 juillet suivant, le Sieur CHAMAGNE François, cultivateur à SEXEY-AUX-FORGES, s'est rendu, pour six années, adjudicataire de la fourniture et de l'entretien d'un taureau pour le troupeau communal.

Que malgré cet acte en due forme, le Sieur CHAMAGNE a vendu son taureau depuis plus de six mois sans le faire remplacer.

Vu l'article 4 du traité en question.

Les membres présents expriment le vœu qu'il plaise à l'autorité supérieure de vouloir bien mettre le dit adjudicataire en demeure de remplir ses engagements.

La présente sera soumise à qui de droit.

Fait en séance, les jours, mois et an avant dits.

Signé : MESSIN- SIDO - LOQUIER - PEPIN - BOUF - LOUVIOT – LOQUIER

V...comme...VNF...

VNF - Voies Navigables de France - gère le réseau fluvial et les voies navigables du pays. Le réseau Nord-Est, sur neuf départements, gère 1375 km de cours d'eau dont 1037 km de voies navigables : 879 km au gabarit Freycinet et 158 km de réseau à grand gabarit, essentiellement sur la Moselle canalisée. Ce réseau comporte de nombreux ouvrages : 465 écluses, 67 barrages, 29 ponts mobiles, 32 ponts canaux, 9 tunnels et 4 réservoirs d'alimentation.

Une des activités passées du village relevait de la navigation et du transport par péniche. Essentiellement des pierres, du minerai de fer, du sable et des graviers issus des carrières, mines ou gravières locales. L'écluse du lieu-dit « le portail » n'a pas survécu à l'exploitation de la

gravière, à l'origine de l'actuel étang de la Bécasse Fauchée. Le petit pont de pierre, rapidement jugé inadapté au passage des lourds camions chargés de mettre en chantier la prairie existante, fut enseveli sous une butte de matériaux, le sas maçonné de l'écluse fut entièrement comblé, pour assurer ainsi une circulation sécurisée. D'un ensemble initial cohérent, ne reste que la maison de l'éclusier d'alors, dite aujourd'hui « maison éclusière ». Une maison que la commune tente, depuis plusieurs mandats de négocier avec VNF qui en avait la gestion. Un imbroglio administratif (celui qui gère ne possède pas- celui qui évalue ne gère pas- nécessité de déclasser la maison – nécessité d'une déclaration d'inutilité publique- l'état seul peut prendre la décision) dont le pays garde jalousement le secret, a jusqu'à ce jour empêché la conclusion de nos démarches... mais l'espoir demeure... l'espoir fait vivre...

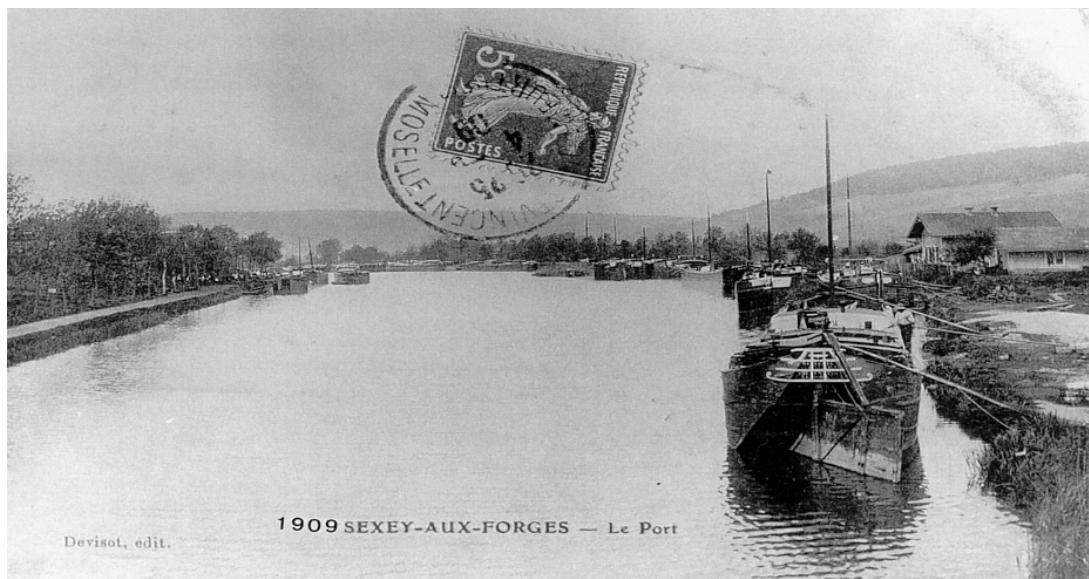
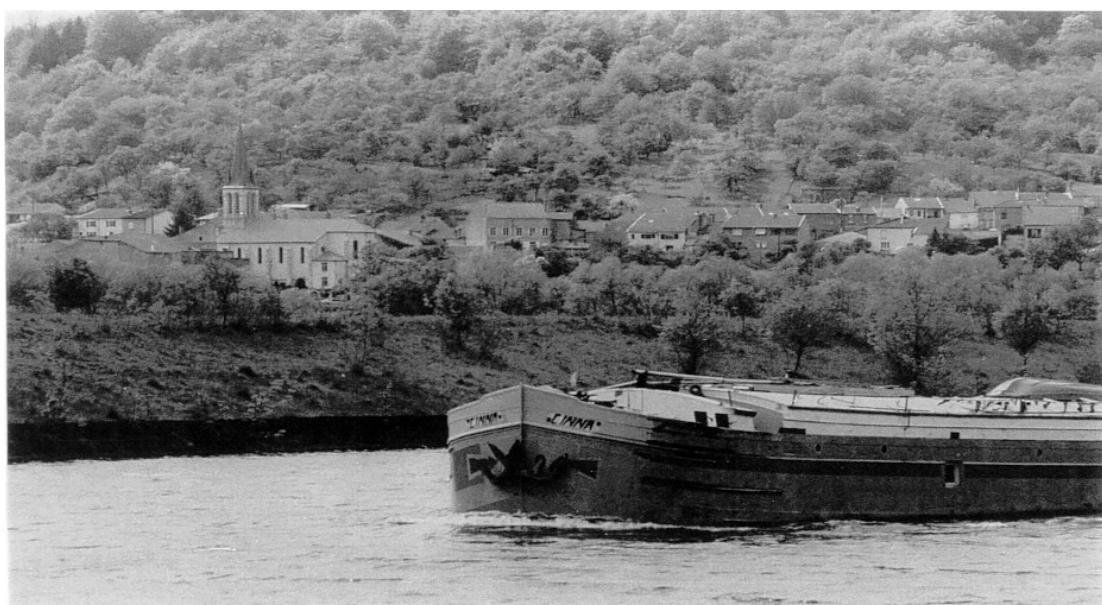
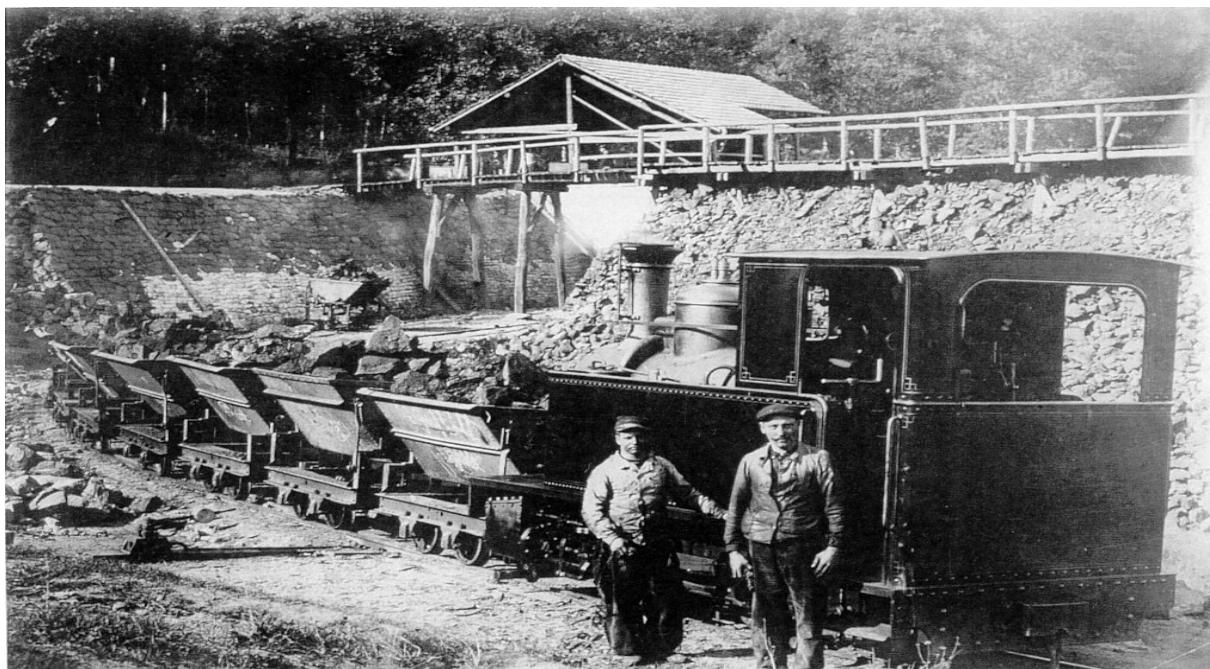


Illustration du passé fluvial de SEXEY-AUX-FORGES

W... comme... WAGON... comme WAGONNET...

Les wagons du train Decauville déjà évoqué, des wagons pour convoyer le minerai depuis la mine Sainte Anne jusqu'à son lieu d'expédition : le quai de chargement du port sur la Moselle, l'accumulateur enjambant la voie ferrée à Maron via le transbordeur des Cités Sainte Anne. Ce transbordeur déjà décrit dont son ultime benne, improprement appelée wagonnet, a été installée sur la pointe du terrain de jeux, à l'aplomb de son ancien tracé.



Au départ de la mine Ste Anne, le train des wagonnets et la locomotive Decauville pour convoyer le minerai jusqu'au quai de chargement du Zinzin ou du port d'embarquement.

X... Y... comme dans SEXEY...

Dans sa monographie sur SEXEY-AUX-FORGES, Roger KOENIG (Ecole Normale d'Instituteurs de NANCY-1960) nous donne l'évolution du nom du village au cours de son histoire.

Une charte de Saint Gérard, évêque de TOUL en l'an 982, fait mention de la chapelle de Sexey-aux-Forges, dite "Sisseraco", appartenant à l'abbaye des Bénédictins de Saint Mansuy de TOUL

-Sisseraco (982)	-Sessiacum (1050)
- Sisseum : Capella de Sisseio in honore S. Mansueti (1069)	
- Sissei (1196)	- Xexey (1258)

Au 13 ème siècle, Sexey s'appelait "Sexey la Larnouse" et possérait déjà des forges

- Sexey la Larnouse (1295)	- Sexey Lanouze (1492)
- Sexey Larnouse (1568)	

Vers 1634-1635, on trouve ans les comptes de Georges des Moines (ou des Moynes) la mention suivante : "Le contrôleur de l'Artillerie a été envoyé à Sexey-aux-Forges avec Jehan Chrétien, canonnier pour savoir si on ne saurait faire et recourir aux dites forges des boulets de fer pour servir à certains bastons d'icelle artillerie ".*

- Sexey-aux-Forges (Saxum ad Fornaces) - Sexey-Lanus ou Lanouse (Saxum-Anus)
(Mémoires de la Société d'archéologie lorraine - IIIème volume -1861)

L'étymologie du premier mot viendrait des roches calcaires et très escarpées des environs et des forges. « Quant au mot Lanus (Lanouse. Larnouse. Lanousse), il peut provenir soit de la position de Sexey dans un fond, à l'entrée de la profonde vallée Sainte-Anne, soit de la montagne (de la côte) qui s'avance en pointe au-dessus du village ».

D'autres hypothèses sur l'étymologie :

- un dérivé du latin populaire "ceresia" (cerise), forme non-attestée.
- un nom de personne d'origine gallo-romaine : Sittius, selon MORLET, Sextius, Sescius ou Cessius selon DAUZAT, hypothèses émises tant pour Sexey-aux-Forges que pour Sexey-les-Bois.
("La Lorraine et ses noms de lieux - Mthe & Melle"-Michèle BENOIT-Claude MICHEL- Editions Serpenoise-2006-)

* « Baston », un temps considéré comme une erreur de transcription de « bastion », désigne à l'époque toute arme (mousquet, arquebuse, couleuvrine...) intégrant, associé à une base en bois pour sa manipulation, un long tube métallique pour diriger le projectile.

Baston devenu bâton dans « bâton à feu », arme portative apparue au XIV ème siècle en Europe.

Z ... comme Zonage...

Elément essentiel du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), le zonage découpe l'intégralité de la commune en quatre grandes zones : U (urbanisée), AU (à urbaniser), A (agricole), N (naturelle), elles-mêmes subdivisées en zones d'appellations spécifiques avec leurs caractéristiques et leurs propres règlements d'urbanisme.

Ainsi la Zone UB concerne un secteur déjà urbanisé, la Zone 1 AU : une zone à urbaniser à court terme, la Zone 2AU : une zone à urbaniser à long terme, la Zone AUX : une zone artisanale, la Zone N : une zone Naturelle, la Zone NJ : une zone naturelle jardin, la Zone AS : une zone agricole à espaces préservés au regard des enjeux environnementaux... au total 59 zones à consulter dans le PLUI.

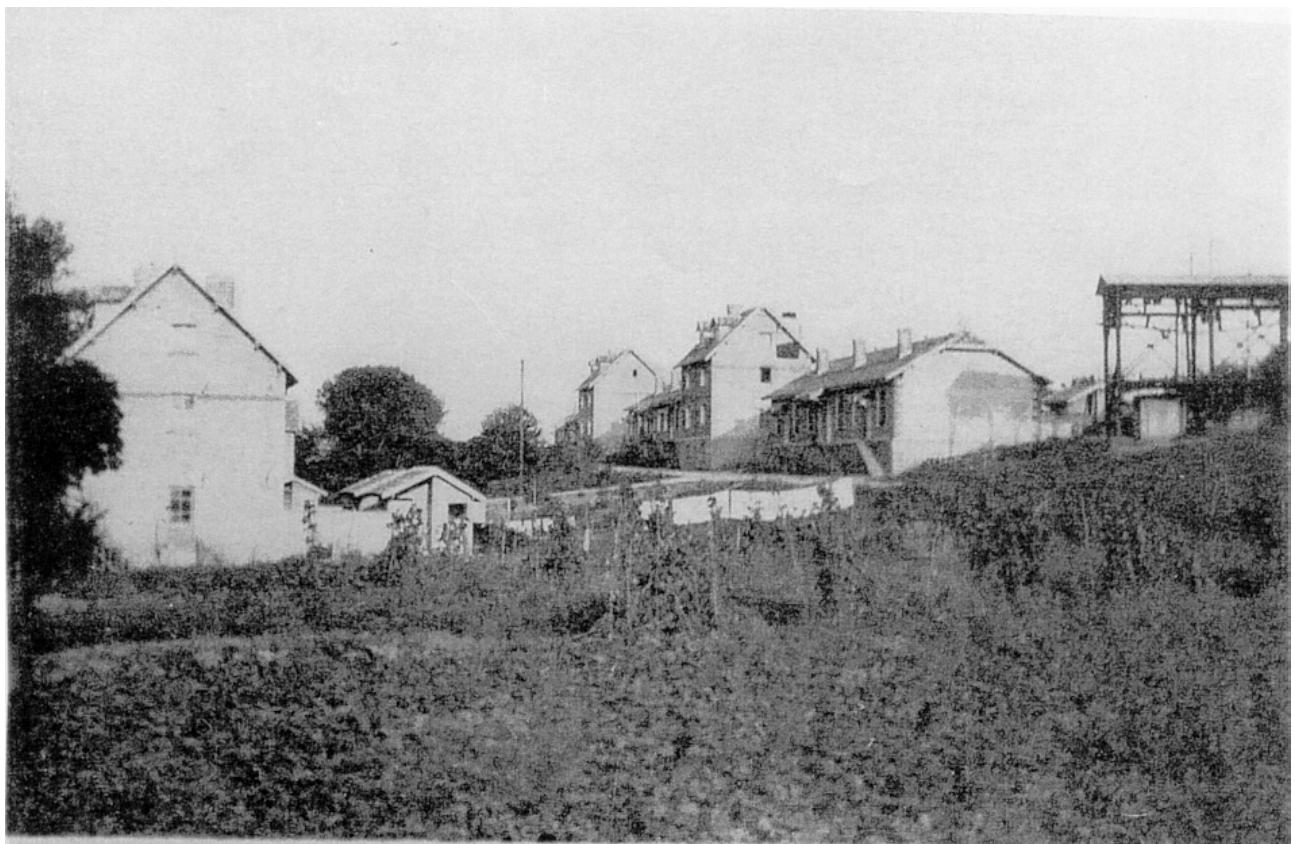
Tout projet de construction ou d'aménagement doit tenir compte des impératifs attachés la zone concernée par ce projet.

Indépendamment des zones définies au PLUI, la commune est concernée par des dispositifs de classification extra-communautaires qui s'imposent en amont de ses propres règles d'urbanisme. Principalement, une zone de prévention des risques de glissement de terrain, une zone d'aléas retrait et gonflement des argiles, une zone inondable, une zone autour d'un bâtiment classé régie par les bâtiments de France, une zone Natura 2000 (Zone Spéciale de Conservation) : « Vallée de la Moselle du fond de Monvaux au vallon de la Deuille, ancienne poudrière de Bois sous Roche », plusieurs ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) dont cinq de type 1 : « Vallons des boucles de la Moselle de Chaudeney à Sexey-aux-Forges », « Fond de Monvaux à Maron », « Falaises de la dent de la Roche à Sexey-aux-Forges », « Pelouse des pâtis à Sexey-aux-Forges » et une de type 2 : « Plateau de Haye et bois l'Evêque »

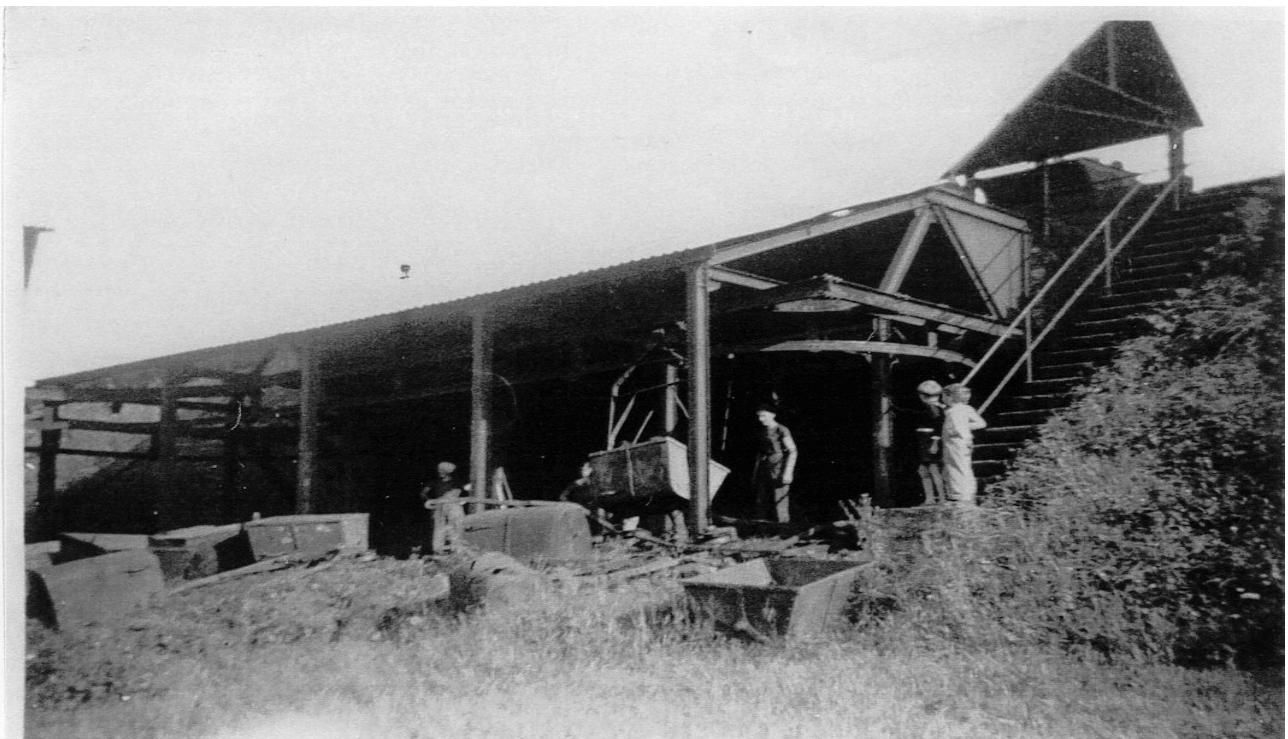
--> certaines espèces y sont protégées : Nivéole de printemps (*Leucojum vernum*), Spirée vulgaire – (*Filipendula vulgaris*), Scabieuse des prés – (*Scabiosa columbaria* subsp *pratensis*), Aster amelle – (*Aster amellus*), Centaurée des montagnes – (*Cyanus montanus*), et trois espèces d'orchidée : Ophrys abeille - (*Ophrys apifera*), Ophrys bourdon - (*Ophrys fuciflora*), Ophrys mouche - (*Ophrys insectifera*),

En France, une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique est un espace naturel inventorié en raison de son caractère remarquable. Elle complète les zonages règlementaires pour guider les décisions d'aménagement du territoire et éviter l'artificialisation des zones à fort enjeu écologique.

Z... comme... ZINZIN...



Le Zinzin, nom donné au transporteur aérien du minerai installé à l'extrémité de l'actuelle rue des cités Sainte Anne.



Le Zinzin : détail de la poulie horizontale assurant la mise en mouvement des bennes,

Le Zinzin... le surnom... le sobriquet donné au transporteur aérien alors installé aux cités Sainte Anne. Un câble supportant une noria de bennes pour traverser la vallée de la Moselle et déverser leur contenu dans l'accumulateur du minerai situé en face, côté Maron, un ensemble de trémies enjambant la voie SNCF pour faciliter le chargement des wagons en instance de départ pour les usines sidérurgiques.

Zinzin un mot passe-partout communément utilisé au même titre que bidule, machin, truc, bitonio, pour désigner un objet dont le nom nous échappe ou qu'on remplace simplement par facilité.

En outre, un nom particulièrement adapté ici en référence au bruit du frottement des câbles sur leur poulie d'entraînement : zinnn... zinnn... et étendu progressivement, à l'ensemble du dispositif, comme en témoigne un récent article sur le « zinzin de Maron » paru dans l'Est Républicain et illustré par une photo des accumulateurs.

SEXEY DE ... A... à... Z

Nous voici à la fin de notre périple alphabétique...
de A à Z.... une suite de belles lettres... une revue d'évènements... les résurgences d'un passé fondateur... le tour d'un horizon protéiforme... les origines... l'histoire... l'évolution... le village au fil du temps... un temps qu'il nous reste à perpétuer... un enchaînement à construire... la suite du récit... un avenir à écrire ensemble... à chacun sa partition... à chacun sa part... pour une œuvre collective... à transmettre... le témoin d'un village dynamique... un dynamisme à préserver pour notre commune... un dynamisme à développer pour magnifier notre bien commun...

Daniel BORACE



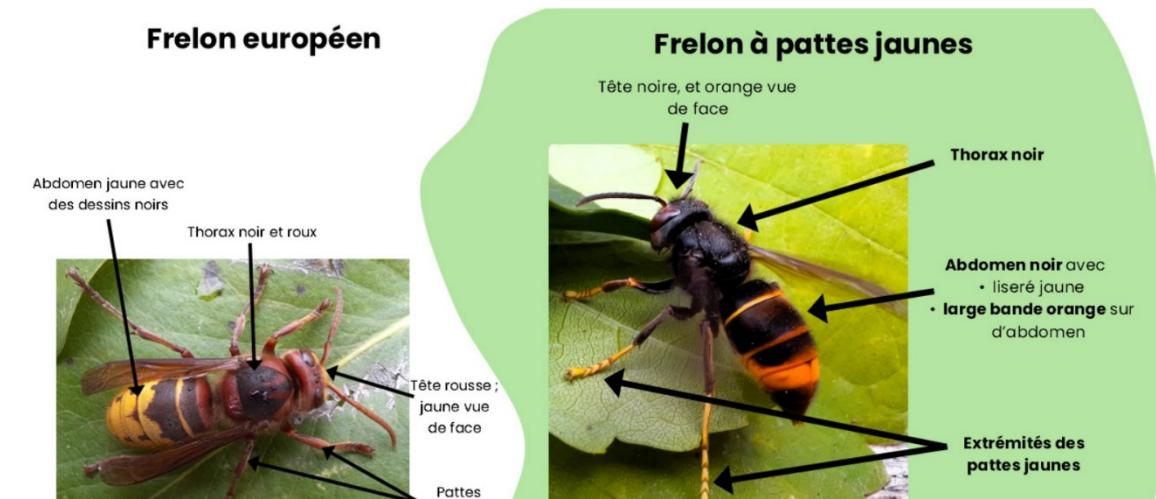
Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*)

1. Identification du frelon asiatique

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*), aussi appelé frelon à pattes jaunes, est une espèce invasive présente sur l'ensemble du territoire métropolitain. Il mesure entre 17 et 32 mm et se caractérise par une coloration sombre et une silhouette élancée.

- Corps majoritairement noir
- Abdomen sombre avec un anneau orangé-jaune
- Extrémité de abdomen noire
- Pattes avec extrémités jaunes
- Tête noire, face orangée

À ne pas confondre avec le frelon européen (*Vespa crabro*), plus clair, plus massif et utile à l'écosystème.



Source : AFSE Février 2025 ; Comment lutter contre le frelon asiatique à pattes jaunes ?

2. 2. Cycle de vie

Le cycle de vie du frelon asiatique est annuel.

Printemps : fondation

À la sortie de l'hiver (février–mars), les reines fécondées fondent un nid primaire de petite taille dans un endroit abrité (avant-toit, abri de jardin, garage).

Été : développement

À partir de l'émergence des ouvrières, la colonie se développe rapidement et construit un nid secondaire, souvent en hauteur (arbres, bâtiments). Ce nid peut contenir plusieurs milliers d'individus.

Automne-hiver : reproduction et déclin

La colonie produit mâles et futures reines. Après accouplement, seules les jeunes reines survivent à l'hiver. Le nid est ensuite abandonné.

Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
											
Fondatrice hivernant dans le sol	Construction du nid primaire par la fondatrice	Construction du nid secondaire par la colonie	Nid secondaire de grande taille	Détérioration du nid l'hiver							
<i>GDS Normandie</i>			<i>GDS 61</i>	<i>GDS Normandie</i>							

Source : AFSE Février 2025 ; Comment lutter contre le frelon asiatique à pattes jaunes ?

3. Risques et impacts

Le frelon asiatique exerce une forte pression sur les insectes pollinisateurs, en particulier les abeilles domestiques, avec des conséquences directes sur la pollinisation et l'activité apicole.

Pour les humains, les risques sont aussi multiples

- Piqûres douloureuses
- Risque allergique grave (choc anaphylactique)
- Attaques collectives en cas de dérangement du nid

Les accidents surviennent principalement lors de travaux d'entretien (élagage, taille de haies, rénovation).

Enjeux pour les collectivités

- Sécurité des espaces publics (écoles, parcs, cimetières)
- Gestion des signalements citoyens
- Coût des interventions spécialisées

4. Prévention et gestion

Surveillance

- Vigilance accrue au printemps
- Repérage des nids primaires
- Signalement via les dispositifs communaux ou départementaux

Piégeage

Le piégeage doit être : - ciblé sur les reines fondatrices, - limité dans le temps (février à mai), - encadré afin de préserver les autres insectes.

Destruction des nids

Toute destruction doit être réalisée de manière graduée en fonction de la densité des populations et du risque apicole, par des professionnels agréés, équipés de protections adaptées. Les interventions nocturnes sont privilégiées.

Densité de frelons dans la zone	Détection et destruction des nids	Piégeage de printemps	Réduction du stress des colonies
		Privilégier les nids présentant un danger pour le public ou à proximité des ruchers	
FORTE		✓	✓
MOYENNE	✓	✓	✓
FAIBLE	✓	✗	✓
NULLE/TRES FAIBLE	✓	✗	✗

Source : AFSE Février 2025 ; Comment lutter contre le frelon asiatique à pattes jaunes ?

5. Outils de signalement des nids

L'attention de chacune et chacun, une aide précieuse dans la lutte

Le frelon asiatique s'installe par opportunité: il peut se trouver dans un talus, une haie, un sous-bois, sous une contremarche, un nichoir à oiseaux, une boîte aux lettres, une cabane de jardin... **Un nid de frelons asiatiques consommera environ 11 kg d'insectes.**

En partenariat avec le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, le GDSA-54 a mis en place un comité de pilotage départemental. Pour ce printemps, le comité lance un appel à la **recherche et au signalement des nids primaires, ouvert à toutes les bonnes volontés** (randonneurs, pêcheurs, chasseurs...).

- Les nids primaires peuvent se trouver à **hauteur d'homme** : ils sont faciles à repérer et surtout à signaler au référent local.
- Les nids secondaires sont le plus souvent **en hauteur** et découverts à la chute des feuilles. Cependant, leur signalement et destruction avant novembre reste important.

Vous avez repéré un nid de frelons asiatiques ? Ne vous approchez pas et signalez-le rapidement.

1 Signalement officiel – Département 54

<https://www.meurthe-et-moselle.fr/actualites/nids-de-frelons-asiatiques-signalez-les-en-ligne>

2 Carte interactive départementale (Infogéo 54)

<https://webcarto.infogeo54.fr>

(Projet : « Frelon asiatique – signalement public ») : La plateforme Infogéo 54 propose une **carte interactive départementale** dédiée aux signalements de frelons asiatiques, utilisée par les collectivités et partenaires techniques.

3 Plateforme nationale SignalNids

<https://signalnids.fr>

La plateforme **SignalNids** permet aux citoyens et aux collectivités de signaler un nid via une interface simple, avec géolocalisation et photo.

4 Réseau apicole – GDSA 54

Contact : frelonasiatique54@gmail.com

Le **Groupement de Défense Sanitaire Apicole de Meurthe-et-Moselle (GDSA 54)** coordonne un réseau de référents capables de : - confirmer l'identification, - conseiller sur les démarches à suivre, - orienter vers des professionnels.

5 Communauté de communes Moselle et Madon (CCMM)

<https://www.cc-mosellemadon.fr>

 contact@cc-mosellemadon.fr

 03 83 26 45 00

 *N'essayez jamais de détruire un nid vous-même. La destruction doit être réalisée par un professionnel.*

Hélène DUMOND



RECETTES

Les fêtes de fin d'année viennent de se terminer. Les vacances peut-être aussi ! Il faut reprendre le rythme ? Nous n'avons parfois que quelques minutes pour préparer un repas équilibré sans faire l'impasse sur la gourmandise.

Poêlée de crevettes façon blanquette

Pour 3 à 4 personnes

- 300 gr de crevettes roses
- 1 carotte
- 1 blanc de poireau
- 1 brique de crème semi-épaisse
- Copeaux de parmesan
- Beurre ou huile pour la cuisson



Lavez et émincez un blanc de poireau. Faites suer le poireau émincé dans une poêle beurrée ou huilée. Ajoutez les crevettes et la carotte râpée finement. Laissez cuire quelques minutes en hydratant si besoin. Ajoutez la crème puis laissez mijoter à feu doux quelques minutes. Terminez en ajoutant des copeaux de parmesan. Servir avec un riz basmati. *Il est possible de remplacer les crevettes par des noix de saint jacques.*

Verrines pomme - speculoos

Le dessert à préparer pour les invités de dernière minute.

- 250 gr de mascarpone
- 2 œufs
- 50 gr de sucre
- 1 pomme
- 10 biscuits speculoos + 4
- 15 gr de beurre
- Un sachet de sucre vanillé
- sel



Battez les jaunes d'œuf avec le sucre jusqu'à ce qu'ils blanchissent. Ajoutez le mascarpone. Broyez finement les 10 premiers speculoos à l'aide d'un mortier (ou au mixeur). Ajoutez-les à la préparation précédente. Montez les blancs en neige avec une pincée de sel. Incorporez à la préparation. Réservez. Coupez la pomme en petits dés puis faites revenir dans un peu de beurre et un sachet de sucre vanillé. Ecrasez les 4 derniers speculoos plus grossièrement. Dressez en verrine : mousse de mascarpone, dés de pomme, brisures de speculoos. Dégustez bien frais !

Amélie KOENIG



COIN JEUX ET REMUE-MÉNINGES

ENIGMES PHOTOGRAPHIQUES

Les détails présentés dans le numéro 56 relevaient des prises de vue suivantes :

1 – Sol en caillebotis métallique du pont du Renaud.



2 – Barrière sur la piste cyclable du halage, au niveau du pont du Renaud.



3 – Fil plat du paratonnerre descendant sur le côté de l'église.



4 – Plaque commémorative sur le monument aux morts.



5 - Balançoire sur le terrain de jeux enfants.



6 : Portail d'entrée de la cour d'école.



Daniel BORACE

Voici la solution des mots croisés du Bélier de juillet 2025.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
1	F	O	N	D	D	E	T	E	I	N	T		M	A	N	I	L	L	O	N	1
2	A	L	U	M	I	N	I	U	M		E	L	A	L	A	M	E	I	N		2
3	N	E	T		T	E	T	R	A	S	L	Y	R	E		P	O	N	D	U	3
4	F	A	R	D		E	R	I	G	E		S	I	X	A	I	N		A	N	4
5	A	G	I	O	S		E	P	I	C	E		E	T	R	E	I	N	T	E	5
6	R	I	T	U	E	L		E	N	A	M	O	U	R	E		D	U	R	S	6
7	O	N	I	T	S	H	A		A	S	P	I	R	E		D	A		A	A	7
8	N	E	V	E		E	G	R	I	S	E	E		M	O	I	S	E		I	8
9	N	U	E		A	R	A	I	R	E	S		P	E	R	E		N	U	S	9
10	A	S		O	R	B		T	E	R	T	R	E		N	U	M	E	R	O	10
11	D	E	T	R	U	I	T	E		L	E	U	R	R	E		A	V	O	N	11
12	E		A	I	M	E	R		M	E		D	I	E		G	U	E	D	E	12
13		P	R	O		R	A	S	A	N	T	E		G	A	R	D	I	E	N	13
14	T	R	O	N	E		V	E	R	E	U	S	E		C	A	I	L	L	E	14
15	R	O	T		T	R	A	P	E	Z	E		C	R	O	I	T		E	N	15
16	A	B	S	T	R	A	I	T	E		R	E	H	A	U	S	S	E		F	16
17	L	E		V	O	I	L	A		M	I	T	E	M	P	S		T	H	E	17
18	A		L	A	I		L	I	M	E	E		C	I	S	E	L	E	U	R	18
19	L	E	A		T	H	E	N	A	R		I	S		U	S	I	N	E		19
20	A	N	T	H	E	O	R		L	I	O	N		O	R		E	D	E	N	20
21		F	O	U	S		D	A	T	T	I	E	R	S		S	U	R		O	21
22	P	O	U	S	S	E	U	R		A	N	X	I	E	T	E		E	A	U	22
23	S	U	R		E	N	C	E	I	N	T	E	S		O	R	L		C	E	23
24	A	I	D	E		C	H	A	N	T		R		O	R	I	E	N	T		24
25	L		E	T	A	L	A	G	E		E	C	A	R	T	E		O	U	I	25
26	L	I	N		L	O	P	E	D	E	V	E	G	A		U	S	U	E	L	26
27	E	X	E	C	U	T	E		I	R	R	E	A	L	I	S	A	B	L	E	27
28	T	I	S	O	N		A	U	T	R	E		V	E	G	E	T	A	L		28
29	T	O	L	U		N	U	L		E	U	R	E		U	S	A		E	N	29
30	E	N	E	R	V	E		M	A	R	X	I	S	T	E		N	A	S	A	30
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	

Et voici la nouvelle grille suivie de ses définitions. Faites chauffer les méninges !

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
1																					1
2																					2
3																					3
4																					4
5																					5
6																					6
7																					7
8																					8
9																					9
10																					10
11																					11
12																					12
13																					13
14																					14
15																					15
16																					16
17																					17
18																					18
19																					19
20																					20
21																					21
22																					22
23																					23
24																					24
25																					25
26																					26
27																					27
28																					28
29																					29
30																					30
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	

Horizontalement : **1)** A partir de 5000 m – Poésesse de Tanagra. **2)** Toxicô – Papillon de nuit à la chenille xylophage. **3)** Hormone régulatrice – Plus long fleuve marocain – Mer gréco-turque. **4)** Choc – Comédie théâtrale – Stratagème. **5)** 03 – Règle – Air d'opéra – Canard. **6)** Technique qui noircit les métaux – Syndrome du « pied tombant » – 2^{ème}. **7)** En – Revêtement inventé en 1860 en Écosse – Poème – Avant le Fermium – Négation. **8)** Opéra d'Auber – S'empilent sur notre dos. **9)** Musée new-yorkais – Café – Récit d'épreuves de Virgile. **10)** Eux – Fleuve de Tasmanie – Acteur, réalisateur de comédies muettes. **11)** Ceci – Envirement – Descendant – Article. **12)** Poème japonais – Ville australienne – Être suprême totalement invisible. **13)** Cosmiques – Profitables. **14)** Apparue – Pointe à modeler – Initialement, Jacob, puis sa descendance. **15)** Crochet – Domine la Tasmanie – Perse – « Bottes de cuir ». **16)** Fragile – Bringue – Oubliés – Porte des arilles aux graines toxiques. **17)** Allégorie de l'ennemi – Produit – Compositeur français du XIX^{ème} – Taxe. **18)** Indolente – Décorations – Mordu. **19)** Etats-Unis – Terrible tsar de Russie – Tracas – Fraîches. **20)** Suite – Petites peintures. **21)** Division temporelle – Fleuve allemand – Centime asiatique – McEnroe avait beaucoup de mal à l'entendre. **22)** Gueuses – Ressuscité – Fardés. **23)** Téméraire – Dans le Puy de Dôme. **24)** Soustraite – Là – Exècre – Chrome. **25)** Torsade – Affrontement – Printemps accompli. **26)** Oui, camarade – Impératrice byzantine – Extatique – Poète écossais du XVIII^{ème}. **27)** Use – Chalet russe – 2 romain – Père de « Gil Blas ». **28)** Petites cerises – Homicide. **29)** Situation – Âpre – Éclosion – Coutume. **30)** Rabaissés – Horripilante.

Verticalement : **1)** Ralentit les excès dans Sexey – Bandit manchot – Otarie. **2)** Alcoolisme de vin – Président après la révolution des œillets – Sans peine – Aiguille. **3)** Sainte de Cologne – Praticités – Opposants aux Bolcheviks – Verbal. **4)** Pionce – Lac anglais – Soutien – Bravoure. **5)** Argile – Fines fleurs – Voûte – Convoiteur – Colères. **6)** Exaltants – Rêve – Quantité d'énergie – Ennemi du mieux – Molécule triatomique coudée. **7)** Dame espagnole – Père du jeune Werther – Possibilité – Engouement US. **8)** Insurrection – Poissons royaux – Courte – Conseillers municipaux – Bac d'antan. **9)** Clef – Cube – « Ce n'est rien », Henri IV le 14 mai 1610 – Reste de blanc – Rade. **10)** Vague – Celle de Laxou est célèbre – Répand – Habille la jambe. **11)** Disposition des motifs d'ailes ou de feuilles – Crie l'aigle – S'emporte pour tout et rien – Avant gauche de l'attaque française. **12)** Surface – Carnet d'adresse – Résiste – Ville la plus australie. **13)** Ébat – Genre d'iris – Paresseux – Inepties. **14)** Ceci – Renierent leur foi – Toit – Méprise – Procrastine – Prière. **15)** Retirée – Filtre – Rituel occulte – Attachée. **16)** Désert pierreux – Scies – Mammifère à petite trompe – Le meilleur – Auroch – Oindre. **17)** Péninsule – Analysées – Peuh ! – Poème – Lieu de prière musulman. **18)** Flot – Éclot – Rejoint la Vilaine – Quantité – 200 mg. **19)** Non plus – Cède – Arrose Cork – Volume – Equerre – Zone de combats – Vieux do. **20)** Attendu – Répand les petites graines – Vendit son âme à Méphistophélès – Pronom – Éclairé.

KL et JJZ

Le Maire,

*les adjoints, les conseillers
municipaux*

ainsi que le personnel communal

vous présentent leurs meilleures

vœux pour 2026